COMPTE-RENDU — REUNION DES ADHERENTS DU CLLEF DE FRANCHEVILLE

6 novembre 2026

Cadre : Mobilisation des adhérents sur le devenir de l'association

Objet : Préparation de la nouvelle organisation de l'association et appel à candidat.e.s pour le Conseil d'administration en renouvellement pour l'AG du 20/11/2026

Prochaine échéance : Assemblée Générale ordinaire du **20 novembre**

Personnes présentes :
Marilyn BOULLE, Brigitte SELLAL, Evelyne MOREAU, Valérie ADANE, VUACHET Jean-Luc, Jana LAURENCE, Christiane JOUVE, Geneviève GRONLIER, Michelle AVRIL, Dominique FROMAGEOT, Anne PIED, Mylène AGUSTI, Valentine HENDRICKS, Pascale BORNAND, Valérie DESRAYAUD, Céline FAVERJON, Sylvie MAGNIER PITEL, Geneviève BERGER, Alain LAURENT, Mireille JEANJEAN, Nicole GARCIN

---

1. CONTEXTE ET ENJEUX

La réunion s'inscrit dans la dynamique de mobilisation des adhérents engagée pour assurer la continuité et la survie de l'association.

Les **nouveaux statuts** prévoient une organisation renouvelée du Bureau :

- une **co-présidence** avec 2 à 3 co-présidents;
- des **binômes** sur les postes habituels du Bureau envisagés en différentes « Commissions ».

2. SYNTHESE DES ECHANGES

Cette réunion clôt un cycle de réflexion et de travaux collectifs engagé dans une période de transition pour l'association. Cette démarche a été initiée dès décembre 2024 et s'est articulée autour de plusieurs temps d'échanges :

- 3 rencontres avec la Mairie de Francheville : décembre 2024, janvier 2025, mai 2026

- 2 rencontres avec l'équipe salariée en complément des temps individuels : septembre et octobre 2025

- Accompagnement avec le PAVA (point d'appui à la Vie Associative) : mars et septembre 2025, juin 2026

- 8 Réunions adhérent.e.s : novembre 2025, janvier 2026 (2), avril-mai-juin-septembre et novembre 2026

- Questionnaire et goûter des adhérent.e.s : février 2026

Gouvernance : renouvellement indispensable du conseil d'administration

- Les nouveaux statuts seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale le 20 novembre. Ils prévoient un fonctionnement en **co-présidence à 2 ou 3 personnes**, un modèle plutôt novateur adapté au contexte actuel, où les gens souhaitent moins s'engager individuellement : il permet de répartir les responsabilités et d'assurer la continuité en cas d'absence ou de maladie d'un coprésident. Cela permet de « tourner » également de façon plus régulière sur l'ensemble des postes de Bureau.

- Conformément aux statuts actuels et futures, **au moins 5 personnes doivent rejoindre le conseil d'administration cette année** (des départs et mandats arrivant à échéance). Sans renouvellement, l'association se retrouverait en situation d'impasse et ne pourrait plus fonctionner correctement.

- La prochaine équipe devra désigner en son sein **3 postes de co-présidence**, ainsi que les postes habituels du bureau d'une association loi 1901 : **trésorier·ère** et **secrétaire**. Les fonctions de trésorerie et de secrétariat pourront, notamment être exercées en binôme afin de faciliter le passage de relais.

  Tant les administrateurs en cours de mandat que les nouveaux administrateurs candidats et élus à l'Assemblée Générale sont susceptibles de s'impliquer sur ces différents postes.

- Les rôles et répartitions des responsabilités et l'organisation en commissions thématiques ont été actés dans les grandes lignes, mais rien n'est figé : les statuts ne sont pas encore transmis à la préfecture. Ils devront être finalisés avec la nouvelle équipe.

  De même, un règlement intérieur a été travaillé en groupe de travail. C'est un cadre plus souple que les statuts. Il sera également à peaufiner par la nouvelle équipe de bénévoles siégeant au conseil d'administration.

Organisation en commissions thématiques :

L'association fonctionnera en **commissions thématiques** (Ressources Humaines / Relations Extérieures et Communication / Bénévolat et Logistique / Gestion Administrative et Financière / Projets et Evènements) avec des binômes à minima et la possibilité de participer simplement par observation ou petits coups de main, sans prise de poste formelle.

- Des fiches de présentation des commissions ont circulé ; chacun.e a pu indiquer son nom et son niveau d'implication souhaité.

  Se sont positionnés ce jour (à compléter avec les précédentes réunions) :

  - Ressources Humaines : Christiane Jouve, Valentine Hendricks – Renfort : Pascale Bornand

  - Relations Extérieures et Communication : Céline Faverjon, Charlotte, Brigitte Sellal – Renfort : Michelle Avril, Bernard & Geneviève Gronlier

  - Bénévolat et Logistique / : Evelyne Moreau, Dominique Fromageot – Renfort ; Brigitte Sellal (expo), Alain Laurent, Mireille Jeanjean, Céline Faverjon (renouvellement et animation Bénévolat)

- Gestion Administrative et Financière : Anne Pied, Nicole Garcin, Michelle Avril (admin) – Renfort : Brigitte Sellal

- Projets et Evènements :

    * Fête des 140 ans : Dominique Fromageot et Valentine Hendricks, Marilyn Boulle, Sylvie Magnier Pitel, Brigitte Sellal, Mireille Jeanjean

    * Expo : Valérie Adane, Geneviève Gronlier, Evelyne Moreau, Brigitte Sellal

    * Perspectives et devenir du CLLEF : ensemble du nouveau CA

- Un point d'attention : renforcer la **communication entre les différents pôles et commissions** (par exemple l'exposition de peinture/poterie en juin, couplée au gala de danse en mai, et la fête des 140 ans du CLLEF le 9 janvier prochain, 16h-20h à l'Iris : démonstrations d'activités, buffet, quizz, panneaux historiques et appel aux photos et créations d'archives).

Échanges avec les adhérents

- Plusieurs adhérents de longue date ont fait part de leur motivation à rester impliqués ponctuellement sans forcément entrer au conseil d'administration de façon pérenne. L'idée d'une participation légère (observer, donner un coup de main selon ses disponibilités) peut être une bonne manière de mieux connaître le fonctionnement de l'association et les besoins en termes de temps, de participation, etc..
- Une **liste de personnes disponibles pour des petits coups de main** a été proposée dans les réunions précédentes : elle sera à activer dès que possible. Voir la Commission Bénévolat pour animer et mobiliser les ressources proposées par ces adhérent.e.s.
- La question de la représentation de chaque activité au sein du conseil a été soulevée ; ce n'est pas une obligation, mais une dynamique de représentation est encouragée (y compris pour les parents d'enfants pratiquants).
- Les comptes rendus des réunions adhérents sont diffusés aux adhérents par mail ; Une diffusion des réunions du conseil d'administration pourrait être envisagée en tenant compte de la confidentialité (notamment sur des questions de Ressources Humaines).

Prochaines étapes :

1. **Assemblée générale du 20 novembre** : vote des nouveaux statuts, élection du nouveau conseil d'administration (minimum 5 nouvelles personnes)
2. Premier conseil d'administration et désignation du bureau.
3. Mise en place effective des commissions thématiques et du règlement intérieur.
4. Poursuite de la préparation de la fête des 140 ans (9 janvier) et de la journée Gala de Danse/Exposition Dessin-Modelage-Peinture de juin.